

Madame, Monsieur,

Ce mail pour vous informer que le SYGOM, en lien avec les intercommunalités membres, a décidé de maintenir les déchèteries de La-Chapelle-Réanville, Romilly-sur-Andelle, Gisors accessibles aux apports des déchets des professionnels **dans les conditions ci-après** :

✓ **Les mardis et jeudis de 10h à 12h**

✓ **Uniquement sur RDV pris auprès des interlocuteurs ci-après :**

Déchèterie	Interlocuteur	Téléphone	Mail
La-Chapelle-Réanville	Marie FARCEAU	06.73.26.53.37	mp.farceau@sygom.fr
Romilly-sur-Andelle	Thierry DAVID	06.88.70.95.50	t.david@sygom.fr
Gisors	Marie-Paule LALOUE	06.83.79.34.07	mp.laloue@sygom.fr

✓ **Pour les professionnels disposant d'une carte d'accès déchèterie / d'un siège social / une agence située sur le territoire des intercommunalités ci-après :**

- Seine Normandie Agglomération
- Communauté de Communes Vexin-Normand
- Communauté de Communes Lyons-Andelle

✓ **Le règlement des déchèteries, accessible sur le site Internet du SYGOM (www.sygom.fr) reste applicable**

✓ **Sur site, il vous sera demandé de respecter l'ensemble des mesures sanitaires lié à la propagation du COVID 19 :**

- Respecter une distanciation d'au moins 1,50 mètre avec les autres personnes présentes sur le site
- Se munir de son propre stylo pour procéder à la signature du bon de dépôt
- Se munir de ses propres outils (pelle, ...)

✓ **Il vous sera enfin demandé de respecter les consignes de tri et de circulation émises par les gardiens**

Nous comptons sur le civisme de tous pour palier au mieux aux contraintes de chacun dans ce contexte sanitaire difficile.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Pauline BOULET GODEBERT

Assistante de direction

p.boulet@sygom.fr ■ 02 32 54 47 64
